

Séance du **2 mai 2024**

Présidence : **Mme Sabrina Berrocal**, présidente

Demande d'adoption, en application de la loi sur les routes du 10 décembre 1991 (LRou), du projet de sécurisation du boulevard d'Arcangier et de son réaménagement de surface (2024/P09)

Rapport : M. Roger Pieren

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 09/2024, du 26 février 2024, concernant la « Demande d'adoption du projet de sécurisation du boulevard d'Arcangier et de son réaménagement de surface »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'adopter la partie veveysanne du projet d'aménagement du boulevard d'Arcangier en application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes (LRou) ;
2. d'adopter la détermination de la Municipalité relative à l'opposition de M. Jean-Daniel Tenthorey au projet de réaménagement du boulevard d'Arcangier, en application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes (LRou).

Ainsi délibéré en séance du **2 mai 2024**.

Adopté à une large majorité (un certain nombre d'avis contraires et trois abstentions).

Pour extrait conforme le 4 mai 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente


Sabrina Berrocal



la Secrétaire


Carole Dind

Séance du **2 mai 2024**

Présidence : **Mme Sabrina Berrocal**, présidente

Demande d'adoption, en application de la loi sur les routes du 10 décembre 1991 (LRou), du projet de réaménagement de l'avenue Nestlé Ouest et Savoie (2024/P10)

Rapport : Mme Sarah Tobler

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 10/2024, du 26 février 2024, concernant la « Demande d'adoption, en application de la loi sur les routes du 10 décembre 1991 (LRou), du projet de réaménagement de l'avenue Nestlé Ouest et de Savoie,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'adopter le projet d'aménagement de l'avenue Nestlé Ouest et de Savoie en application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes (LRou) ;
2. d'adopter la détermination de la Municipalité relative à l'opposition au projet de réaménagement de l'avenue Nestlé Ouest et Savoie, en application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes (LRou).

Ainsi délibéré en séance du **2 mai 2024**.

Adopté à une large majorité (un certain nombre d'avis contraires et quelques abstentions).

Pour extrait conforme le 4 mai 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente


Sabrina Berrocal



la Secrétaire


Carole Dind

Séance du 2 mai 2024

Présidence : **Mme Sabrina Berrocal**, présidente

Demande d'un crédit d'étude de CHF 615'000.— pour le projet des jeux d'eau du Jardin Doret, du réaménagement des quais, de la rénovation de la place de jeux et de l'aménagement d'un accès au Léman (2024/P11)

Rapport : Mme Elodie Lopez

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU le préavis N° 11/2024, du 26 février 2024, concernant la « Demande d'un crédit d'étude de CHF 615'000.— pour le projet des jeux d'eau du Jardin Doret, du réaménagement des quais, de la rénovation de la place de jeux et de l'aménagement d'un accès au Léman »,
VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à cet effet à la Municipalité un crédit d'étude de CHF 450'000.— pour le projet des jeux d'eau du Jardin Doret, du réaménagement des quais, de la rénovation de la place de jeux et de l'aménagement d'un accès au Léman ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte des investissements « Dépenses d'investissement » ou, si nécessaire, par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2021-2026 ;
3. d'amortir cette dépense selon les règles du MCH2.

Ainsi délibéré en séance du **2 mai 2024**.

Adopté **tel qu'amendé** à une très large majorité (un avis contraire et quelques abstentions).

Pour extrait conforme le 4 mai 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente


Sabrina Berrocal



la Secrétaire


Carole Dind

Séance du **2 mai 2024**

Présidence : **Mme Sabrina Berrocal**, présidente

Demande de crédit d'étude de CHF 664'000.— pour la rénovation de l'immeuble locatif, propriété communale « Simplon 31 » à Vevey (2024/P12)

Rapport lu par M. Vincent Matthys

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 12/2024, du 26 février 2024, concernant la « Demande de crédit d'étude de CHF 664'000.— pour la rénovation de l'immeuble locatif, propriété communale « Simplon 31 » à Vevey »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 664'000.— pour la rénovation de l'immeuble locatif, propriété communale « Simplon 31 » à Vevey ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante et dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2021-2026, par prélèvement sur le compte bilan « Dépenses d'investissements » ;
3. de prendre acte que les subventions viendront en diminution du crédit accordé ;
4. d'amortir le crédit demandé selon les règles de MCH2.

Ainsi délibéré en séance du **2 mai 2024**.

Adopté à la quasi-unanimité (une abstention).

Pour extrait conforme le 4 mai 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente


Sabrina Berrocal



la Secrétaire


Carole Dind

Séance du 2 mai 2024

Présidence : **Mme Sabrina Berrocal**, présidente

Etat de l'étude des motions et postulats en suspens et demandes de prolongation de délais (2024/P13)

Rapport : M. Jean-Marc Roduit

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 13/2024, du 26 février 2024, concernant le préavis intitulé « Etat de l'étude des motions et postulats en suspens et demandes de prolongation de délais »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité, conformément à l'art. 95 du règlement du Conseil communal du 10 octobre 2014, les prolongations de délais suivantes :

Motions

au 31 mars 2025 :

1. M. Jérôme Christen « En faveur d'une véritable politique foncière à Vevey » ;
2. Mme Christiane Lavanchy « Pour que les Toveires restent verts » ;
3. M. Jimmy Schüler «Précarité énergétique : urgence et responsabilité de notre commune » ;

Postulats

au 31 décembre 2024 :

1. M. Alain Gonthier « Répondre à un besoin, faire du logement une priorité politique » ;

au 31 mars 2025 :

2. M. Julien Rilliet « A chaque quartier sa maison » ;
3. Mme Sabrina Dalla Palma Zahar « Vevey les pieds dans l'eau » ;

au 30 septembre 2024 :

4. Mme Isabel Jerbia intitulé « Pour une ville gestionnaire de son patrimoine immobilier » ;

au 31 mars 2025 :

5. M. Dominique Kambale « Moins de plastique, plus de politique » ;
6. Mme Isabel Jerbia « Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain » ;
7. Mme Isabel Jerbia/Interpartis « Des zones 30Km/h en toute sécurité pour tous ! » ;

au 30 septembre 2024 :

8. M. Steven Pilet « L'internalisation du secteur des gérances, c'est maintenant ! » ;

au 31 mars 2025 :

9. Mme Isabel Jerbia « Pour un lac sans discriminations ! » ;

au 31 décembre 2024 :

10. M. Antoine Dormond « Des logements abordables et adaptés pour les étudiant-e-s et apprenti-e-s de notre région » ;

au 31 mars 2025 :

11. Mme Caroline Gigon et M. Yvan Schneider « Cultiver des fruits et légumes à l'école, pour le goût, la santé et l'environnement » ;
12. Mme Isabel Jerbia « Etudier la possibilité de la mise en place d'un congé paternité de 20 jours pour les employés communaux » ;

au 31 décembre 2024 :

13. M. Pascal Molliat « Continuons à développer le CAD pour un approvisionnement énergétique local à Vevey » ;

au 31 mars 2025 :

14. M. Antoine Dormond « Une stratégie pour la végétalisation des constructions » ;
15. Mme Milena Buckel « Les Veveysan-ne-s à côté de la plaque : pour une parité des espaces publics » ;
16. Mme Gabriela Kämpf « Restons calmes » ;
17. M. Cédric Bussy « Pour des transports publics abordables ! » ;
18. M. Antoine Dormond/Interpartis « Pour la réalisation commune à Villeneuve, Veytaux, Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey d'une voie cycliste sûre et fluide le long du lac » ;

au 31 décembre 2024 :

19. M. Julien Rilliet « Stop aux violences domestiques et violences faites aux femmes » ;

au 31 mars 2025 :

20. M. Philippe Herminjard « Pourquoi supporter les incivilités sur nos murs ? » ;
21. M. Valentin Groslimond « Une multimodalité accessible » ;
22. M. Pascal Molliat « Vevey.ch, une stratégie claire et globale pour les sites internet de la ville » ;
23. M. Valentin Groslimond « Préemption et transparence » ;
24. M. Philippe Herminjard « Transparence dans les votes du Conseil communal » ;
25. Mme Joëlle Minacci « Lutter contre la précarité menstruelle » ;

au 30 septembre 2024 :

26. Mme Fabienne Despot « Vers une "bienvenue" élargie » ;

au 31 mars 2025 :

27. Mme Marion Houriet « Une carte citoyenne pour développer l'intégration et le vivre ensemble » ;
28. M. Nicolas Bonjour « Vision d'avenir pour les infrastructures sportives de Plan-Dessus » ;
29. M. Nicolas Bonjour « Réflexion sur les subventions sportives et soutiens à nos associations sportives » ;

au 31 décembre 2024 :

30. Mme Sabrina Berrocal « Pour que Vevey fasse sa part contre le non-recours aux prestations sociales » ;

au 31 mars 2025 :

31. M. Patrick Bertschy « Climat et préemption... » ;

au 31 décembre 2024 :

32. Mme lamartino Anna « Insécurité à la gare - impunité ou réactivité ? » ;

Extrait des délibérations du Conseil communal de Vevey

33. M. Mickael Bertschy « Faire de Vevey une ville d'Images au quotidien ».
2. de supprimer le point 34 du préavis municipal, postulat de M. Serge Ansermet
« Réchauffement climatique : et si on créait des micro-forêts urbaines ? »

Ainsi délibéré en séance du **2 mai 2024**.

Adopté **tel qu'amendé** à l'unanimité.

Pour extrait conforme le 4 mai 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente


Sabrina Berrocal



la Secrétaire


Carole Dind